

ÉVÈNEMENTS

Rencontre littéraire et exposition au Moulin de la Clochette

Samedi 24 et dimanche 25 juillet, vous pourrez découvrir les tableaux d'Anne Lepoutre et rencontrer 3 auteurs régionaux : **José d'Almeida, Jean-Claude Greuzard et Jean-Jacques Nuel** au Moulin de la Clochette. Une librairie éphémère sera également ouverte à cette occasion.

Vide maisons

Une première réunion s'est tenue avec quelques volontaires pour l'organisation de cette manifestation villageoise. Les organisateurs proposent un vide maison le **18 juillet**, sous réserve, bien sûr, que réglementairement nous puissions l'organiser.

Mais soyons positifs et préparons cette sympathique manifestation qui permet à de nombreux badauds de déambuler dans les rues du village à la recherche de l'objet fétiche de l'enfance, de meubles à customiser, d'affaires intéressantes à négocier, de bibelots introuvables ou complètement oubliés. Bref un moment de chine que de nombreux touristes apprécient.

Si vous souhaitez participer, nous vous invitons à contacter une des personnes ci-dessous pour les préinscriptions (dans la mesure du possible, merci de le faire par mail, ce qui nous permettra en retour de vous adresser les documents et formalités relatives à la déclaration de vente au déballage).

Mme Béatrice DUGARD - 18 rue Froide - 06 07 90 34 09 - beatrice.dugard@orange.fr

Mme Yvette MICHELET - Angoin - michelet-yvette@bbox.fr

M. Alain MALDEREZ - 15 Rte de Montceau - 06.15.48.85.63 - alainmalderez@free.fr

Exposition



Du 7 au 11 juin, à la salle de la mairie, venez découvrir l'exposition organisée par le PETR Mâconnais Sud Bourgogne, en charge de l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale servant de cadre de référence à tous les documents d'urbanisme élaborés par les communes et les intercommunalités).

Découvrez les enjeux et futurs possibles pour le territoire grâce à une vidéo en réalité virtuelle et à l'exposition associée. Vos avis seront également recueillis.

Pass culture

Les jeunes ayant 18 ans dans l'année souhaitant bénéficier du « Pass Culture » doivent télécharger l'application, puis s'y inscrire. Leur Pass sera alors crédité de **300€** à dépenser dans les 24 mois via l'application qui propose des offres culturelles variées telles que : places et abonnements (cinés, concerts, festivals, spectacles vivants...), biens matériels (BD, livres, DVD, instruments de musique, disques, œuvres d'art...), biens numériques (jeux vidéos, abonnements presse en ligne, ebook, musique en ligne → les achats de biens numériques sont limités à 100€), visites de musées, cours et ateliers ...

Nouveaux commerçants

« Au Coin Gourmand »

Nous souhaitons la bienvenue et une pleine réussite à Julie CLERC pour l'ouverture de son Salon de thé/pâtisserie au 4 route de Montceau. Elle concocte des pâtisseries maison à déguster sur place ou à emporter (possibilité de commander) et propose également des ateliers pâtisserie pour petits et grands gourmands. De quoi régaler les salornéens !!

Du nouveau dans notre bureau de tabac

Nadine Courtois ayant pris une retraite bien méritée, elle a laissé sa place à Emanuel Crance pour tenir les rênes de ce commerce où vous trouverez les mêmes services qu'auparavant. Quelle chance pour notre commune que cette activité puisse continuer. Bienvenue et pleine réussite à Emanuel .

Calendrier des Manifestations

Marché : Tous les jeudis matins

JUIN

Du 7 au 11 juin : exposition SCOT
Merc 16 : 8h30 à 12h30 - Don du Sang
salle polyvalente

JUILLET

Sam 03 : kermesse de l'APE
Mer 14 : 11h - défilé fête nationale
Dim 18 : Vide maisons
Sam 24 et dim 25 : expo et rencontre littéraire

Août

Dim 01 : Pétanque du Foot

SEPTEMBRE

Ven 03 : Boules - concours sociétaires - 18 h
Sam 11 : Boules - concours sociétaires - 14 h
Sam 18 : Boules - concours officiel
Merc 29 : 14h30 - 18h30 - Don du sang
salle polyvalente

Le calendrier des manifestations est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations sanitaires.

Communauté de Communes du Clunisois (CCC)

Convention de Mutualisation

La création de services communs permet aux communes et à la communauté de communes de mutualiser des ressources humaines affectées à un service, à une compétence, de mutualiser aussi des outils, ou prestations.

Source potentielle d'économies d'échelle et d'efficacité de l'action publique locale, la mutualisation des services est une pratique vertueuse dans laquelle la commune s'inscrit.

Des conventions ont été établies pour organiser la mutualisation :

- d'une part pour la mise à disposition de matériels techniques acquis par la CCC et de son personnel (services techniques, administratifs et informatiques) à la commune ;
- d'autre part pour la mise à disposition de matériels techniques entre les communes de la CCC.

SALORNAY LETTRE MUNICIPALE



n°51 - mai 2021

www.salornay-sur-guye.fr

Sommaire

Vie communale

Projet « sécurité Grande Rue »
Tarif Redevance assainissement
Parc de la Clochette
Cimetière
Personnel communal
Elections
Atelier municipal
Taxe foncière

Zoom : Poulailler et jardinets collectifs

Infos pratiques

Rentrée scolaire 2021-2022
Bibliothèque
Camping
Marelle en campagne
Déchèterie
Vaccination et COVID
Logement communal
Transports scolaires

Evènements

Moulin de la Clochette
Vide maisons
Exposition
Pass Culture

Nouveaux commerçants

Calendrier des manifestations

Communauté de Communes du Clunisois

**Mairie de Salornay-sur-Guye
4, La Promenade**

Ouverture au public :
La semaine de 14h à 17h
(sauf le Mercredi)
Le Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03 85 59 42 74
mairie@salornay-sur-guye.fr
www.salornay-sur-guye.fr



VIE COMMUNALE

Projet « sécurité Grande Rue »

Le non-respect des règles du code de la route en agglomération et le manque de civisme récurrent de certains usagers engendrent une insécurité au sein de notre village. En effet, les excès de vitesse et les conduites dangereuses sont trop nombreux dans la Grande Rue. Ils mettent en danger nos concitoyens, des plus jeunes aux plus âgés, sur cet axe qui représente en grande partie le "cœur de vie" de Salornay. La Grande rue donne accès à l'école, à la mairie, à la bibliothèque, à la salle polyvalente, à nos médecins et à nos commerces, elle est donc très fréquentée. Par conséquent, l'équipe municipale a mené une réflexion sur différents projets visant à la sécuriser.

Les écluses

Le projet des écluses a été retenu pour une phase de test qui a débuté le 4 mars pour une durée de trois mois. Ce projet a pour but de ralentir la circulation, de protéger les piétons en leur offrant une plus large surface de trottoir ainsi que d'alerter les consciences sur le rôle que nous avons tous à jouer.

Pour la phase de test, deux écluses ont été installées et sont entretenues par les employés municipaux. L'une au niveau de la tour et l'autre entre la salle polyvalente et la place Gandin. Le matériel est prêté par la DRI (Direction des Routes et Infrastructures) pendant toute la période d'essai. Ce test est encadré par la DRI et un maître d'œuvre, le cabinet 2 AGE pour la réglementation, l'installation et le choix des emplacements.

Cet essai ayant été probant, une installation définitive est prévue pour l'été (aux mêmes emplacements). Ces aménagements seront réalisés dans le cadre de la consultation mutualisée relative aux travaux de voirie.



Les Barrières Place Gandin

Pour compléter ce projet "sécurité", des barrières ont été installées sur les trottoirs de la section de la Grande Rue longeant la place Gandin. Ces barrières ont pour but de protéger l'accès des piétons à nos commerces (Salon de coiffure, boulangerie, restaurant). Elles permettent aussi de stopper le stationnement sauvage et dangereux sur les bords de la place Gandin face à ces commerces. En effet, ce type de stationnement limite la visibilité au niveau du carrefour entre la Grande rue et la place Gandin.



Nous avons eu des retours très positifs et encourageants de nos concitoyens sur la mise en place de ces écluses et de ces barrières.

Tarif redevance assainissement

En prévision des travaux de renouvellement de l'unité de traitement des eaux usées et afin d'atteindre progressivement un tarif comparable à celui des communes de la Communauté de Communes du Clunisois (à laquelle la compétence assainissement sera transférée au plus tard en 2026), le conseil municipal a décidé une hausse du tarif de la redevance d'assainissement :

- pour la part fixe : passage de 30 à 40 € /an.

- pour la part proportionnelle à la consommation : de 0,80 € le m³ à 0,95 € le m³.

Cette augmentation sera effective à compter du 1er juillet 2021, pour se caler sur la facturation semestrielle.

Parc de la Clochette

En 2020, le conseil municipal avait décidé de remplacer certains jeux du parc de la Clochette pour rénover et moderniser ce lieu. Le choix a été fait, en concertation avec les assistantes maternelles de la commune qui fréquentent très régulièrement ce parc avec les enfants, pour convenir aux plus petits comme aux plus grands. Ces nouveaux jeux vont donc pouvoir être installés d'ici l'automne pour le plus grand plaisir des enfants. Cette installation engendrera une indisponibilité partielle et temporaire du lieu, pour permettre la sécurisation du chantier.

Cimetière : Ne pas désherber !

L'enherbement des allées du cimetière a été choisi pour pallier l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires pour traiter les mauvaises herbes. Une végétation spécifique destinée à bloquer la prolifération de ces adventices a également été mise en place entre les tombes et commence à pousser.

Ce ne sont pas de mauvaises herbes mais du sedum (plantes couvre-sol). Il ne faut surtout pas les arracher. Elles empêchent la pousse de la flore spontanée et à terme rempliront tous les espaces inter-tombes de verdure et ne nécessiteront pas d'entretien.

Pour répondre aux nouvelles pratiques funéraires, l'aménagement de l'espace cinéraire continue. Après la création d'emplacements réservés aux cavurnes (sépulture de 1m²), un columbarium sera bientôt installé en complément dans cet espace dédié. Des travaux de rafraîchissement seront également entrepris pour le « Jardin du souvenir » et le carré militaire.

La végétalisation du cimetière se poursuivra avec la plantation d'arbres et arbustes et offrira ainsi un espace paisible propice au recueillement.

Personnel communal

Tous les habitants s'étaient habitués à la rencontrer à la mairie ; Aurélie Chappellier, notre sympathique secrétaire de mairie, quittera ses fonctions début juillet, pour une commune plus proche de son domicile où elle exercera de nouvelles responsabilités. Nous avons procédé au recrutement de son remplaçant (Olivier Forest, dans le cadre d'une mutation), afin que le poste ne soit pas vacant compte tenu de la charge de travail sur le secrétariat de mairie.

L'équipe des agents techniques sera renforcée, cet été encore, par Lou Pernin, qui connaît bien le matériel communal et le travail à effectuer en périodes propices à la pousse de pelouses et autres végétaux à croissance rapide. La commune peut également, dans le cadre des aides du plan de relance du département, embaucher pendant un mois un.e étudiant.e majeur.e pour contribuer à des travaux de nettoyage, fleurissement, embellissement ... Les candidatures sont à adresser à Madame le Maire.

Élections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales auront lieu les mêmes jours, à savoir le **20 juin pour le 1^{er} tour et le 27 juin pour le 2^e tour**. En raison du protocole sanitaire strict à appliquer cette année, le bureau de vote sera exceptionnellement transféré à la **salle polyvalente**. Le port du masque sera obligatoire et nous vous conseillons de venir avec votre propre stylo pour la signature de la liste d'émargement.

Les personnes inscrites récemment sur les listes électorales et les jeunes inscrits d'office recevront leur carte d'électrice/d'électeur la semaine précédant le 1^{er} tour de ce scrutin.

Atelier Municipal

Le local technique se compose d'une partie complètement fermée et d'un hangar où est entreposé du matériel et des véhicules. Ce bâtiment a fait l'objet de plusieurs vols avec effractions au cours de ces dernières années. Afin de renforcer la sécurité et de protéger le matériel, des travaux seront entrepris à l'automne. La partie actuellement ouverte sera fermée par des rideaux métalliques motorisés. Cela permettra aussi de réaménager le local avec notamment l'installation d'un escalier permettant d'accéder à la partie supérieure du bâtiment, facilitant ainsi son utilisation et améliorant la sécurité des agents.

Taxe foncière

La municipalité a décidé de maintenir les taux des taxes locales. Cependant, afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale sur les propriétés bâties est transférée aux communes. Ainsi le taux communal sur les propriétés bâties passera à 32,57 % (12,49 % de taux communal, auquel s'ajoute le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 20,08% perçu jusqu'alors par le Département). Pour les foyers, mis à part l'augmentation de la base de calcul décidée chaque année par le gouvernement, aucune hausse significative ne devrait se faire ressentir.

ZOOM SUR

Poulailler et jardinets collectifs

Un projet de construction d'un poulailler et de jardinets collectifs sur un terrain communal est en discussion. L'avant-projet a été présenté au conseil municipal du 25 mai.

Objectif du projet : valoriser les déchets alimentaires (en nourriture pour des poules pondeuses et en compost) pour récupérer des œufs frais et réaliser diverses plantations (plantes aromatiques, groseilles, cassis, framboises...)

Une réunion d'échanges et d'information sera organisée prochainement. Tout est à imaginer et à construire. Une association devrait prochainement voir le jour pour la construction du projet et son fonctionnement.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Yann PAIRE au 07 81 88 77 56.

INFOS PRATIQUES

Inscriptions rentrée scolaire

En raison de la crise sanitaire, les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 auront lieu uniquement sur rendez-vous.

Les inscriptions en petite section de maternelle concernent les enfants nés en 2018. Les enfants nés en 2019 pourront être inscrits sur liste d'attente et seront acceptés selon les places disponibles à la rentrée.

Démarches à suivre :

Se rendre à la mairie avec le livret de famille, puis se rendre chez le médecin pour effectuer les mises à jour du carnet de vaccinations. Téléphoner à l'école (03.85.59.43.39) pendant le temps scolaire pour prendre rendez-vous, puis se présenter à l'école avec le livret de famille et le carnet de vaccinations.

Bibliothèque

Le fond de livres de la bibliothèque va bientôt s'enrichir de nouveautés. L'achat de nouveaux livres sera complété en juin par un nouvel arrivage d'ouvrages prêtés par la bibliothèque départementale où il est possible de vous commander un livre qui n'est pas dans la collection de notre bibliothèque.

La bibliothèque de Salornay a été sollicitée pour participer au **festival numérique « Sans décoder »**. Elle accueillera, début novembre, une animation pour enfants, une conférence et un atelier sur le thème du numérique (précisions sur le contenu et les modalités d'inscription en juillet).

« Cliquez et bouquinez » !, un usage complémentaire de la bibliothèque.

Les horaires ne vous conviennent pas ? Vous n'avez pas le temps de flâner dans les rayons pour choisir un livre ?

Pas de soucis, depuis n'importe quel lieu, vous pouvez accéder à tous les livres de la bibliothèque grâce au catalogue en ligne, les sélectionner, les réserver et venir les retirer à votre convenance. La consultation est en libre accès, mais une connexion est requise pour réserver (explication dans l'onglet « infos pratiques » du site ou si besoin

d'aide contactez le 06.33.95.20.69).

Ce nouveau service est déjà utilisé par une dizaine de personnes pour réservation et pour consultation. Elles apprécient entre autre, de prendre le temps de parcourir le choix de livres et de faire des recherches, d'avoir la liste complète de tous les nouveaux livres. Comme avec les autres lecteurs, les bénévoles auront toujours ce moment convivial et littéraire au moment de l'échange de livres.

Les bénévoles : Évelyne Viannenc, Naïs Gelin, Nicole Grépin, Elisabeth Monchanin, Dominique Georges, Monique de Bellefond, Chantal Barbier et Dominique Darnand.

Horaires : Lundis 16h-18h, Mercredis 14h30-15h30, Jeudi 16h30-18h, Samedi 10h-11h30.

Camping

Le camping a ouvert le **samedi 22 mai et fermera le mardi 31 août 2021**. En fonction des directives nationales et du protocole sanitaire applicable à notre structure, les dates sont susceptibles de changer.

La Marelle en campagne

Cet été encore, le centre de loisirs de Cluny ouvrira une antenne sur la commune. Il accueillera les enfants du jeudi 8 juillet au vendredi 30 juillet. Les inscriptions se feront début Juin dans la salle de la mairie (les informations seront distribuées aux enfants par l'intermédiaire de l'école). Comme chaque année, la municipalité offre une semaine de centre aéré aux élèves de CE2 habitant la commune. Crise sanitaire oblige, la Marelle en Campagne a adapté ses activités. Dans ce cadre particulier, certaines associations de Salornay seront mises à contribution pour proposer des temps d'activités aux enfants.

Horaires d'été déchèterie

Mardi 8h30 - 12h00

Jeudi 8h30 - 12h00

Samedi 8h30-12h /13h30-17h30

Vaccination et COVID

Le centre de vaccination des Griottons à Cluny est ouvert depuis le 12 avril.

Pour les personnes ayant des difficultés de mobilité, la CCC organise des transports à la demande et le réseau social et solidaire du Clunisois participe avec ses bénévoles à des transports de personnes (contactez si besoin Mylène Galimi à la CCC).

Si des personnes rencontrent des difficultés pour se connecter sur les sites de réservation, le point cyber de la CCC peut aider à réserver des plages de vaccination sur Doc-tolib. Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie qui vous aidera dans vos démarches.

Une deuxième ligne de vaccination vient d'ouvrir permettant d'augmenter le nombre de personnes à vacciner.

Petit Rappel : Aujourd'hui tous masqués, il est important de continuer à respecter l'environnement et de ne pas jeter nos masques n'importe où. Nous trouvons régulièrement des masques qui jonchent le sol de notre commune ; sans parler du risque sanitaire, cela ne participe pas à l'embellissement de celle-ci. Nous vous demandons donc à tous de **jeter votre masque dans les poubelles** que vous pouvez trouver dans différents endroits de la commune.

Logement communal

Le logement situé au dessus de l'école est toujours disponible. Il s'agit d'un T3 de 70m², dont le loyer s'élève à 350€ + 70€ de provision de charge pour le chauffage au gaz. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour plus d'information ou pour visiter ce logement.

Transport scolaire collège-lycée

Les inscriptions des collégiens et des lycéens au transport scolaire seront accessibles en ligne sur le site de la région à partir du 7 juin .

www.bourgognefranchecomte.fr